



OFFICE CANTONAL DES POURSUITES

VENTE IMMOBILIÈRE

Le **mardi 10 octobre 2023 à 10 heures 30** aura lieu à Genève, à la salle des ventes de l'Office cantonal des Poursuites, rue du Stand 46, 1204 Genève, au 1^{er} étage, la vente aux enchères publiques des parts de copropriété inscrites au Registre Foncier aux noms de Madame Rosalba MARSANO et Monsieur Bruno MARSANO, domiciliés chemin du Relai 4, 1258 Perly (débiteurs).

Désignation des immeubles

Les immeubles consistent en deux parts de copropriété d'une moitié chacun de la part de propriété par étages inscrite au feuillet PPE 845-6, de la parcelle 845, soit les feuillets 845-6-1 (cop. 1/2 du feuillet PPE 845-6 appartenant à Monsieur Bruno MARSANO) et 845-6-2 (cop. 1/2 du feuillet PPE 845-6 appartenant à Madame Rosalba MARSANO), de la commune de Perly-Certoux, sise chemin du Relai 4.

Sur cette parcelle 845 d'une surface de 1154 m², sont érigés les bâtiments n° 907, 908 et 909 (habitations à plusieurs logements), et n° 910 (garage souterrain).

La parcelle se situe en zone de développement 4B protégée.

Description de la part de PPE

Feuillet 845-6, (représentant 135.4/1'000^{èmes}) :
lot 3.02 appartement partie de 2 pièces, d'environ 63,6 m², et un balcon d'environ 5,2 m²;
lot 4.02 appartement partie de 2 pièces, d'environ 68,9 m² et un balcon d'environ 3 m²;
lot 5.02 galerie d'environ 28,4 m².

Le feuillet est au bénéfice d'une cave, de deux places de parking souterrain et d'une place de stationnement extérieure.

Il s'agit d'un appartement traversant de 5 pièces sur 3 niveaux avec 2 balcons qui se compose de la manière suivante :

1^{er} étage : salle à manger-séjour, une cuisine séparée, hall d'entrée, un vestibule et une toilette.

Combles : 2 chambres à coucher avec salle de bain et salle de douches.

Galerie : un espace ouvert et une salle de douches.

Une visite unique et sans inscription est organisée par l'Office cantonal des poursuites le **lundi 11 septembre 2023 à 10 H 30**.

Estimations de l'Office

Le feuillet 845-6-1, soit la part de copropriété pour une moitié (cop. 1/2) du feuillet 845-6 :
CHF 479'600.00

Le feuillet 845-6-2, soit la part de copropriété pour une moitié (cop. 1/2) du feuillet 845-6 :
CHF 479'600.00

Le feuillet 845-6 : **CHF 1'414'000.00**

Pas de délai de production 73f al. 1 ORFI

AVIS

Les conditions de vente et l'état des charges seront déposés à partir du 8 septembre 2023 à l'Office cantonal des Poursuites (rue du Stand 46 – 1204 Genève) au 1^{er} étage où chacun peut en prendre connaissance.

Compte tenu de leur unité économique, les parts de copropriété 845-6-1 (cop. 1/2 du feuillet PPE 845-6) et 845-6-2 (cop. 1/2 du feuillet PPE 845-6) feront l'objet d'une mise à prix en bloc, précédée de mises à prix séparées (article 108 ORFI, appliqué par analogie).

La vente est requise par un créancier saisissant.

Genève, le 11 août 2023



<http://ge.ch/opf/ventes>

OFFICE CANTONAL DES POURSUITES
Pierre THEVENOZ, juriste
(Tél. : 022.388.91.39)